

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**MARCHÉ PUBLIC PASSÉ SELON UNE PROCEDURE FORMALISÉE  
APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN MIS EN OEUVRE CONSECUTIVEMENT A  
UNE PRECEDENTE PROCEDURE DECLAREE SANS SUITE EN APPLICATION DES  
ARTICLES R.2185-1 ET R.2185-2 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE.**

### **EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE BAILLEUL**

■ **Type de procédure :** La présente consultation est une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2194-2 et R.2161 à R.2161-5 du Code de la commande publique (Décret 2018-1075/ Ordonnance 2018-1074).

■ **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Ville de Bailleul – Hôtel de Ville – Service Marchés Publics – Place Charles de Gaulle – BP 9 – 59270 BAILLEUL. Tél. 03 28 50 06 00.

■ **Activité(s) principale(s) :**

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

■ **Renseignements d'ordre technique :**

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Tél. 06 85 36 01 65/ mail : [mdelcourt@live.com](mailto:mdelcourt@live.com)
- M.CNOCKAERT : Conseiller en gestion : Tél. 03 28 50 06 00

■ **Renseignements d'ordre administratif :**

Service des marchés publics

Hôtel de Ville

Grand Place Charles de Gaulle

59270 BAILLEUL

Référente : Nathalie DERUELLE – Responsable de la Commande Publique.

Tél. 03 28 50 06 00 / mail : [marches@ville-bailleul.fr](mailto:marches@ville-bailleul.fr)

■ **Code NUTS :** FRE11

■ **Nomenclature CPV pertinente** (cf. article 1.5 du RC)

- code principal : 50720000 – Services de réparation et d'entretien de chauffage central.

■ **Description succincte de l'objet du marché :** Le présent marché concerne la mise en place d'un contrat de fourniture et de service lié à l'exploitation des installations de chauffage de la Ville de Bailleul.

- **Allotissement :**
  - sans objet (cf.art. 3.1.1 du RC)
- **Date limite de dépôt des offres :** LUNDI 29 AOÛT 2022 A 12 HEURES.
- **Durée du marché :**

Le marché est conclu pour une période totale de 8 (huit) ans.
- **Critères d'attribution** (cf. Article 6 du RC) :
  - Critère n°1 : Prix des prestations : 40 points
  - Critère n°2 : valeur technique de l'offre : 60 points
- **Modalités essentielles de financement et de paiement:**

paiement par mandat administratif sous 30 jours.
- **Forme juridique que doit revêtir le prestataire de services :** entreprise unique ou groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Le soumissionnaire est tenu d'exécuter personnellement le marché.
- **Offres entièrement rédigées en langue française.**
- **Délai de validité des offres :** le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- **Variantes :**

Les variantes sont autorisées. Le candidat pourra proposer notamment sur les conditions du gaz (prix fixe).
- **Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :**
  - le règlement de la consultation (RC)
  - l'acte d'engagement et ses annexes
  - le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
  - le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

■ **Modalités d'obtention du dossier de consultation :**

Conformément aux articles R.2132-1 à R.2132-14 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, toute consultation effectuée sera obligatoirement dématérialisée.

Aucune demande d'envoi du DCE sur un support physique électronique n'est autorisée. Le dossier de consultation est téléchargeable uniquement sur le site : marches-securises.fr. Il n'est pas transmissible par voie postale ou mail, ni par retrait auprès du service de la commande publique.

- **Conditions de transmission des offres :** la transmission des réponses par voie électronique est obligatoire via le service <https://www.marches-securises.fr/reponses>

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Pièces de la candidature (cf. article 6 du RC)

Pièces de l'offre (cf. article 5.2 du RC) :

- L'acte d'engagement (AE) ;
- Un mémoire technique

NOTA : Les CCAP et CCTP ne sont pas à fournir, car ils sont jugés acceptés sans condition ni réserve.

■ **Signature des documents transmis par le candidat :**

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle – ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars , 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

■ **Visite des lieux :**

Les locaux techniques ne sont pas accessibles librement par les candidats durant la consultation. Les candidats pourront néanmoins réaliser la visite dont le rendez – vous est fixé les **26 et 27 juillet 2022 à 9 heures** à l'Hôtel de Ville, Grand Place Charles de Gaulle à Bailleul.

■ **Litiges et recours :**

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Lille – 5, rue Geoffroy Saint Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE CEDEX – Tel. 03 59 54 23 42 / mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr) /adresse internet (URL) : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

■ **Date d'envoi du présent avis : le 21/07/22**